



Modification des priorités de circulation “Secteur MediaParc” dès le vendredi 5 mai 2023

Pour assurer la continuité entre le passage inférieur nouvellement créé et le cheminement de mobilité douce du Parc urbain de Cormanon, et sachant que l’arrêt de bus Nuithonie a été déplacé, le Conseil Communal a décidé de modifier la circulation autour du bâtiment de MediaParc, au Sud du centre commercial de Cormanon.

A compter du vendredi 5 mai 2023, la route au nord du bâtiment MediaParc est interdite à la circulation automobile (sauf ayants-droit) et l’accès au parking de Nuithonie/Souffleur et de MediaParc se fait uniquement par le sud du bâtiment, en double sens. L’accès aux places privées derrière Nuithonie est maintenu par un croisement perpendiculaire avec la voie de mobilité douce, assurant de bonnes visibilitées et ainsi une meilleure sécurité.

Cette modification des circulations permet d’offrir un tronçon continu de presque 1.5 km de la TransAgglo en site propre, en utilisant les infrastructures existantes de part et d’autre du passage inférieur nouvellement créé, et de contribuer ainsi à l’essor souhaité de la mobilité douce.

